

“La Belgique peut faire face à un choc financier”

■ L'Agence de la dette et le ministre des Finances se montrent rassurants sur la capacité de la Belgique à faire face à un choc de taux, comme on l'a connu en 2009-2010.

Ce mercredi en commission Budget et Finances, l'Agence fédérale de la dette, la Cour des comptes et le ministre des Finances étaient invités à s'exprimer sur la situation de la dette publique belge. Enjeu économique et social majeur, la gestion de la dette belge fait l'objet d'une attention accrue depuis quelques années des autorités publiques et de l'Europe en raison du niveau d'endettement public par rapport au PIB, parmi les plus élevés du Vieux Continent. Il s'inscrira selon toute vraisemblance à 103,4 % en 2018, alors que le taux moyen en zone euro s'établit à 86,7 %. En termes nominaux, elle se monte à un peu plus de 452 milliards d'euros. Ce n'est pas rien, évidemment... “Mais les indicateurs sont au vert”, a expliqué Jean Deboutte, directeur général de l'agence de la dette. Hors ventes d'actifs, un taux d'endettement de moins de 100 % est attendu d'ici à 2019. “Et c'est la troisième année consécutive que l'endettement baisse”, a ajouté Johan Van Overtveldt (N-VA).

Si la Cour des comptes a bien rappelé qu'il était important d'avoir une dette de qualité, générée par des dépenses qui “rapportent” en termes de croissance future (enseignement, recherche et développement et investissements publics), Jean Deboutte a, pour sa part, insisté sur l'importance de la maîtrise de la dette dans un contexte de taux particulièrement faibles.

Saine gestion

En caricaturant, la Belgique a plu-

tôt bien profité de cette faiblesse lancinante des taux pour amoindrir le poids de la dette, et la rendre plus soutenable pour le futur, notamment eu égard du défi du vieillissement de la population.

Quelques chiffres à cet égard: “D'abord, la dette belge a été réduite en 2017 de manière plus importante en moyenne que dans les autres pays de la zone euro, de 2,6 %”, a expliqué le ministre des Finances. Ensuite, les charges d'intérêt ont elles aussi diminué, baissant de plus de 3 milliards en 5 ans (9,36 milliards en 2017). Pour 2020, elles devraient même diminuer à 8,86 milliards d'euros. Une bonne nouvelle pour le budget. Enfin, et c'est sans doute l'un des indicateurs les plus importants, la durée de la dette (la durée que la Belgique met à rembourser une dette en moyenne) n'a pas cessé de progresser depuis 2009, passant de 5,96 ans à 9,62 ans à la fin avril 2018. “Plus la durée est longue, plus la capacité de notre pays à faire face à une hausse des taux est grande”, a rappelé Jean Deboutte.

Besoins en baisse

Au cœur des questions des parlementaires, il y avait surtout la capacité de la Belgique à faire face à un futur choc financier. Une question qui peut légitimement se poser au regard, notamment, des risques liés à la situation politique en Italie, qui a vu son taux à 10 ans repasser la barre des 3 %.

Dans ces conditions, la chance est grande que les taux d'intérêt reprennent vigueur à l'avenir en Europe. Faut-il craindre une nouvelle “crise des dettes

souveraines” comme on l'a connue en 2010-2011 ? “Il faut tenir l'Italie à l'œil mais la Belgique est bien armée pour faire face à un choc financier”, a rassuré Jean Deboutte. L'impact d'une hausse des taux de 1 %, par exemple, est plus limitée qu'avant. Il serait de 338 millions en 2018, et jusqu'à 1,226 milliard en 2021. Une situation gérable, selon le directeur de l'agence. Autre point important qui montre que la Belgique est mieux armée pour faire face à un choc financier : les besoins de financement de l'Etat baissent dans des proportions importantes : d'environ 35 milliards en 2017 à 20 milliards en 2020. “Le retour à l'équilibre à cette date joue, ainsi que le fait que la dette belge soit davantage étalée dans le temps, en raison des refinancements sur de plus longues périodes vu les taux très bas actuels”, selon Johan Van Overtveldt. Enfin, le ministre des Finances a reconnu que le cas “Dexia” restait sous surveillance quotidienne, vu la garantie encore engagée (plus de 35 milliards d'euros) par l'Etat belge, mais qu'une hausse des taux “coûterait certes plus cher en termes de financement mais que cela avait aussi un impact positif, vu que cela entraîne une baisse des besoins en capitaux”.

François Mathieu

20

Financement

Les besoins de financement de la Belgique vont refluer aux alentours des 20 milliards d'euros en 2020.